

Accueil > Les actualités > Discours > 2012

## Discours du Président de la République pour le 70ème anniversaire de la rafle du Vel dHiv

Monsieur le Premier ministre.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Messieurs les ambassadeurs.

Monsieur le maire de Paris,

Monsieur le président du Conseil représentatif des institutions juives de France,

Monsieur le grand rabbin,

Mesdames et Messieurs les représentants des cultes,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes rassemblés ce matin pour rappeler l'horreur d'un crime, exprimer le chagrin de ceux qui ont vécu la tragédie, évoquer les heures noires de la collaboration, notre histoire, et donc la responsabilité de la France.

Nous sommes ici aussi pour transmettre la mémoire de la Shoah, dont les rafles étaient la première étape, pour mener le combat contre l'oubli, pour témoigner auprès des nouvelles générations de ce que la barbarie est capable de faire et de ce que l'humanité peut elle-même contenir de ressources pour la vaincre.

Il y a 70 ans, le 16 juillet 1942, au petit matin, 13.152 hommes, femmes et enfants étaient arrêtés à leur domicile. Les couples sans enfants et les célibataires furent internés à Drancy, là où s'élèvera à l'automne le musée créé par le Mémorial de la Shoah.

Les autres furent conduits au Vélodrome d'Hiver. Entassés pendant cinq jours, dans des conditions inhumaines, ils furent de là transférés vers les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande.

Une directive claire avait été donnée par l'administration de Vichy : « Les enfants ne doivent pas partir dans les mêmes convois que les parents ». C'est donc après des séparations déchirantes que les parents d'un côté, les enfants de l'autre, partirent vers Auschwitz-Birkenau où les déportés de Drancy les avaient précédés de quelques jours.

Ils y furent assassinés. Pour la seule raison qu'ils étaient juifs.

Ce crime s'est déroulé ici, dans notre capitale, dans nos rues, dans nos cours d'immeuble, dans nos cages d'escalier, sous nos préaux d'école.

Il allait ouvrir la voie à d'autres rafles, à Marseille et dans toute la France, c'est-à-dire des deux côtés de la ligne de démarcation. Il y eut aussi d'autres déportations, notamment celle de Tsiganes.

L'infamie du Vel d'Hiv s'inscrivait dans une entreprise qui n'a pas eu de précédent et qui ne peut être comparée à rien: la Shoah, la tentative d'anéantissement de tous les Juifs du continent européen.

76.000 Juifs de France furent déportés vers les camps d'extermination. Seuls 2.500 en sont revenus.





Ces femmes, ces hommes, ces enfants, ne pouvaient pas s'attendre au sort qui leur avait été réservé. Ils ne pouvaient pas même l'imaginer. Ils avaient confiance dans la France.

Ils croyaient que le pays de la grande Révolution, que la Ville Lumière, leur serviraient de refuge. Ils aimaient la République avec une passion inspirée par la gratitude. C'est en effet à Paris, en 1791, sous la Constituante, que, pour la première fois en Europe, les Juifs étaient devenus des citoyens à part entière. Plus tard, d'autres avaient trouvé en France une terre d'accueil, une chance de vie, une promesse de protection.

Ce sont cette promesse et cette confiance qui furent piétinées il y a soixante-dix ans.

Je tiens à rappeler les mots que le grand rabbin de France Jacob KAPLAN adressa au maréchal PETAIN en octobre 1940, après la promulgation de l'odieux statut des Juifs : « Victimes, écrivait-il, de mesures qui nous atteignent dans notre dignité d'hommes et dans notre honneur de Français, nous exprimons notre foi profonde en l'esprit de justice de la France éternelle. Nous savons que les liens qui nous unissent à la grande famille française sont trop forts pour pouvoir être rompus. »

Là se situe la trahison.

Par-delà le temps, au-delà du deuil, ma présence ce matin témoigne de la volonté de la France de veiller sur le souvenir de ses enfants disparus et d'honorer ces morts sans sépulture, ces êtres dont le seul tombeau est notre mémoire.

Tel est le sens de l'exigence posée par la République : que les noms de ces suppliciés ne tombent pas dans l'oubli.

Nous devons aux martyrs juifs du Vélodrome d'Hiverla vérité sur ce qui s'est passé il y a soixante-dix ans.

La vérité, c'est que la police française, sur la base des listes qu'elle avait elle-même établies, s'est chargée d'arrêter les milliers d'innocents pris au piège le 16 juillet 1942. C'est que la gendarmerie française les a escortés jusqu'aux camps d'internement.

La vérité, c'est que pas un soldat allemand, pas un seul, ne fut mobilisé pour l'ensemble de l'opération.

La vérité, c'est que ce crime fut commis en France, par la France.

Le grand mérite du Président Jacques CHIRAC est d'avoir reconnu ici-même, le 16 juillet 1995, cette vérité.

« La France, dit-il,la France, patrie des Lumières et des droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable ».

Mais la vérité, c'est aussi que le crime du Vel d'Hiv fut commis contre la France, contre ses valeurs, contre ses principes, contre son idéal.

L'honneur fut sauvé par les Justes, et au-delà par tous ceux qui surent s'élever contre la barbarie, par ces héros anonymes qui, ici, cachèrent un voisin ; qui, là, en aidèrent un autre ; qui risquèrent leurs vies pour que soient épargnées celles des innocents. Par tous ces Français qui ont permis que survivent les trois quarts des Juifs de France.





L'honneur de la France était incarné par le général de Gaulle qui s'était dressé le 18 juin 1940 pour continuer le combat.

L'honneur de la France était défendu par la Résistance, cette armée des ombres qui ne se résigna pas à la honte et à la défaite.

La France était représentée sur les champs de bataille, avec notre drapeau, par les soldats de la France libre.

Elle était servie aussi par des institutions juives, comme l'uvre de secours aux enfants, qui organisa clandestinement le sauvetage de plus de 5.000 enfants et qui accueillit les orphelins à la Libération.

La vérité ne divise pas. Elle rassemble. C'est dans cet esprit que cette journée de commémoration avait été instituée par François MITTERRAND, et que, sous le gouvernement de Lionel JOSPIN, fut créée la Fondation pour la mémoire de la Shoah. C'est sous ce même gouvernement, avec Jacques CHIRAC, que fut installée la commission d'indemnisation des victimes des spoliations antisémites, dont le but était de réparer ce qui pouvait encore l'être.

Il me revient désormais, dans la chaîne de notre histoire collective, de poursuivre ce travail commun de mémoire, de vérité et d'espoir.

Elle commence par la transmission. Beaucoup de dérives trouvent leur source dans l'ignorance. Nous ne pouvons pas nous résigner à ce que deux jeunes Français sur trois ne sachent pas ce que fut la rafle du Vel d'Hiv.

L'école républicaine, à laquelle j'exprime ici ma confiance, a une mission : instruire, éduquer, enseigner le passé, le faire connaître, le comprendre, dans toutes ses dimensions. La Shoah est inscrite au programme du CM2, de la 3ème et de la 1ère.

Il ne doit pas y avoir en France une seule école, un seul collège, un seul lycée, où elle ne puisse être enseignée. Il ne doit pas y avoir un seul établissement où cette histoire-là ne soit pleinement entendue, respectée et méditée. Il ne peut y avoir, il n'y aura pas, pour la République, de mémoire perdue.

J'y veillerai personnellement.

L'enjeu est de lutter sans relâche contre toutes les formes de falsification de l'Histoire. Non seulement contre l'outrage du négationnisme, mais aussi contre la tentation du relativisme. Transmettre l'histoire de la Shoah, c'est en effet enseigner sa terrible singularité. Ce crime reste, par sa nature, par sa dimension, par ses méthodes, par l'effrayante précision de sa mise en uvre, un abîme unique dans l'histoire des hommes. Cette singularité-là doit être constamment rappelée.

Transmettre cette mémoire, c'est enfin en retenir toutes les leçons. C'est comprendre comment l'ignominie fut possible hier, pour qu'elle ne puisse plus jamais ressurgir demain.

La Shoah n'est pas née de rien ni venue de nulle part. Certes, elle fut mise en uvre par l'alliance inédite et terrifiante de l'obstination dans le délire raciste et de la rationalité industrielle dans l'exécution. Mais elle a aussi été rendue possible par des siècles d'aveuglement, de bêtise, de mensonges et de haine. Elle a été précédée de multiples signes avant-coureurs, qui n'ont pas alerté les consciences.





Notre vigilance ne doit jamais être prise en défaut. Aucune Nation, aucune société, aucune personne n'est immunisée contre le Mal. N'oublions pas ce jugement de Primo LEVI à propos de ses persécuteurs : « Sauf exceptions, ils n'étaient pas des monstres ; ils avaient notre visage ». Restons en alerte, afin de savoir déceler le retour de la monstruosité sous ses airs les plus anodins.

Je sais les craintes exprimées par certains d'entre vous. Je veux y répondre.

Consciente de cette Histoire, la République pourchassera avec la plus grande détermination tous les actes antisémites ; mais encore tous les propos qui pourraient seulement amener les Juifs de France à se sentir inquiets dans leur propre pays.

Rien, en la matière, n'est indifférent. Tout sera combattu avec la dernière énergie. Taire l'antisémitisme, le dissimuler, l'expliquer, c'est déjà l'accepter.

La sécurité des Juifs de France n'est pas l'affaire des Juifs, c'est celle de tous les Français, et j'entends qu'elle soit garantie en toutes circonstances et en tous lieux.

Il y a quatre mois, à Toulouse, des enfants mouraient pour la même raison que ceux du Vel d'Hiv : parce qu'ils étaient juifs.

L'antisémitisme n'est pas une opinion, c'est une abjection. Pour cela, il doit d'abord être regardé en face. Il doit être nommé et reconnu pour ce qu'il est. Partout où il se déploie, il sera démasqué et puni.

Toutes les idéologies d'exclusion, toutes les formes d'intolérance, tous les fanatismes, toutes les xénophobies, qui tentent de développer la logique de la haine, trouveront la République sur leur chemin.

Chaque samedi matin, dans toutes les synagogues françaises, à la fin de l'office, retentit la prière des Juifs de France, celle qu'ils adressent pour le salut de la patrie qu'ils aiment et qu'ils veulent servir : « Que la France vive heureuse et prospère. Qu'elle soit forte et grande par l'union et la concorde. Qu'elle jouisse d'une paix durable et conserve son esprit de noblesse parmi les Nations ».

Cet esprit de noblesse, c'est la France tout entière qui doit en être digne.

Enseigner sans relâche la vérité historique ; veiller scrupuleusement sur le respect des valeurs de la République ; rappeler sans cesse l'exigence de tolérance religieuse, dans le cadre de nos lois laïques ; ne jamais céder sur les principes de liberté et de dignité de la personne ; toujours promouvoir la promesse de l'égalité et de l'émancipation. Voilà les mesures que nous devons collectivement nous assigner.

C'est en pensant aux vies qui n'ont pu s'accomplir, à ces enfants privés d'avenir, à ces destins fauchés prématurément que nous devons porter à un niveau plus élevé encore les exigences de nos propres existences. C'est en refusant les indifférences, les négligences, les complaisances, que nous nous rendrons plus forts ensemble.

C'est en étant lucides sur notre propre histoire que la France, grâce à l'esprit de concorde et d'union, portera le mieux ses valeurs, ici et partout dans le monde.





Vive la République! Vive la France!

